

L'AFFICHE.

MR. A. PLAMONDON,
PEINTRE.

VIENT de transporter son atelier de peinture, de la Chambre d'Assemblée à l'HOTEL DIEU, dans l'appartement situé immédiatement au-dessus de celui de Messire Lorenger. L'entrée en est dans la rue du Palais.

On peut voir dans l'atelier de Mr. Plamondon les tableaux suivants :

Un tableau magnifique par RUBENS, 9 pieds de hauteur sur 8 de longueur.

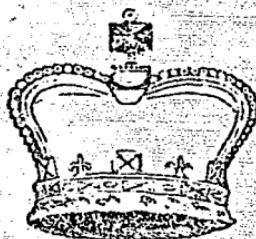
Un très-beau tableau par N. Poussin, 9 pieds sur 6.

Un paysage par le célèbre RUYSDAEL, 3 pieds sur 4.

Un très-beau tableau dont l'auteur est inconnu, représentant un combat de chiens et de chats.

Mr. Plamondon qui a visité l'Europe et étudié les productions des premiers maîtres peut garantir l'originalité des quatre tableaux ci-dessus.—21 juillet 1838.

JOSÉPHÉ LOUIS,
BOTTEUR ET CORDONNIER,
No. 17, RUE ST. JEAN, QUEBEC.



PREND la liberté d'informer respectueusement le public et ses amis qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de Londres un assortiment des meilleurs matériaux en son genre d'affaires; savoir :—l'œuf de chevrette, de chevres et de veau pour Messieurs, ainsi que d'égaux primats de goût, satins, etc. pour Dames. Toute commande sera exécutée promptement et avec attention.

Aussi—Fers à militaires, vernis impérial et cuir, &c. &c.

Coin des rues St. Jean et St. Stanislas.

M. JACKELL aura constamment en main et offrir à bon marché pour argent comptant tous les articles dans son genre tels que thés de première qualité, épices, vins, eau-de-vie de cognac et autres liqueurs spiritueuses, si si, ou du cidre clarifié, le lancer, des pêches, poires, nectarine, mûres, fraises, raisins blancs, oranges, citrons, &c. &c.

Aussi—100 grammes grain d'avoine de qualité au criquet.—Céleste, 7 juillet 1838.

J. B. CORRIVEAU,
CHAPELLERIE DE QUEBEC,
No. 4,

Rue Lamontagne, Côte de la Basse-Ville.

VICTORIA HOUSE.

(RUE SOUS-LE-FORT,—QUEBEC.)

GEORGE ARNOLD, PROPRIÉTAIRE.

 CETTE Hôtellerie est maintenant ouverte pour la réception des visiteurs. La situation et la commodité des lieux offrent une réunion d'avantages que ne présente aucun établissement semblable dans Québec, et auxquels les Canadiens n'offrent rien de supérieur. Les arrangements ont été faits sous la surveillance immédiate du propriétaire, et comme il va conduire lui-même en personne l'établissement, les visiteurs qui le favoriseront peuvent compter sur toutes les attentions possibles. La situation des lieux offre surtout les plus grands avantages aux Messieurs qui sont concernés dans les affaires de ce port, à cause de la proximité des quais où amarrent les bateaux à vapeur, et de la Dommune ; et les arrangements sont tels qu'ils présentent toutes les commodités au public en général. Au rez-de-chaussée il y a un vaste salon et une chambre de lecture. Le premier étage comprend deux chambres spacieuses qui par le moyen d'une arche entre les deux, peuvent, au besoin, être converties en un magnifique appartement de 70 pieds sur 32, et 15 pieds de haut ; dimensions qui le rendent un local plus propice pour assemblées publiques, &c. &c. Les nombreux appartements contenus dans les trois étages supérieurs, sont montés pour la convenance des familles et des individus. Une galerie spacieuse couronne le toit et commande la vue splendide du havre de Québec et des campagnes environnantes.

Les vins et autres boissons de l'établissement seront de la première qualité ; on pourra se procurer des rafraîchissements durant tout le jour ; et le propriétaire s'efforcera, dans le service de ses hôtes, de réunir la modicité des prix à l'excellence des fournitures.

GEORGE ARNOLD.

Québec, 23 juin 1838.

Note.—Les Marchands de bois et autres liés à cette branche de commerce, trouveront toutes les commodités et attentions à l'établissement ci-dessus, le propriétaire ayant depuis nombre d'années formé de nombreuses connaissances parmi les personnes engagées dans cette ligne, de la province Supérieure et des États-Unis.

IMPRIMERIE DU FANTASQUE

10 Novembre 1838.